

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Atelier artistique et culturel

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration se prononce favorablement pour la reconduction de l'atelier artistique et culturel

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'administration donnent leur accord pour la reconduction de l'atelier artistique et culturel pour l'année scolaire 2015/2016 et autorisent le Chef d'établissement à signer tout document relatif à la mise en place de cet atelier.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 08/04/2015 13:50:58

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Hébergement d'une association culturelle

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'hébergement de l'association culturelle du lycée Couzinet

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne un avis favorable à la demande d'hébergement de l'association culturelle du lycée René Couzinet au sein des locaux de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuis :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 08/04/2015 13:53:09

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Hébergement association

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration donne son accord pour héberger l'association Ecozinet

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne son accord pour l'hébergement de l'association "Ecozinet" au sein du lycée professionnel René Couzinet de Challans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 08/04/2015 13:53:33

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Hébergement association

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration donne son accord pour l'hébergement de l'association

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne une réponse favorable à la demande d'hébergement de l'association "Citizens and Game" au sein des locaux du lycée Couzinet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 08/04/2015 13:53:59

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Reversement d'une subvention de 700 euros

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 06/03/2015

Réuni le : 31/03/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le reversement d'une subvention de 700 euros.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne un avis favorable au reversement de la subvention de 700 euros allouée par le Conseil Régional dans le cadre de l'action éducative régionale "Envie d'entreprendre, envie de créer" à l'association "Citizens and Game. Cette subvention sera versée comme suit : une avance de 75 % du montant global, le solde de 25 % en fin d'action sur justificatifs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Digitalisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 08/04/2015 13:54:18

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Reversement d'une subvention de 1 500 euros

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 06/03/2015

Réuni le : 31/03/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le reversement de la subvention de 1 500 euros.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne un avis favorable au reversement de la subvention de 1 500 euros allouée par le Conseil Régional dans le cadre de la participation de l'établissement à l'action éducative "Envie d'entreprendre, envie de créer" et au programme Erasmus + 2014-2016. Cette subvention sera versée à l'association Ecozinet, porteuse du projet, comme suit : une avance de 50 % du montant global, le solde de 50 % en fin d'action sur justificatifs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 08/04/2015 13:54:29

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 06/03/2015

Réuni le : 31/03/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte le compte financier

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Démocratisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 08/04/2015 13:55:55

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration affecte le résultat du compte financier

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 08/04/2015 13:56:20

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 06/03/2015

Réuni le : 31/03/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des CPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 08/04/2015 13:57:28

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Participation financière des élèves de l'IFAS à la formation AFGSU

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 06/03/2015

Réuni le : 31/03/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte le principe de la participation financière des élèves de l'IFAS à la formation AFGSU

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration adopte le principe de la participation financière des élèves de l'IFAS à la formation AFGSU, dispensée par le CESU 85, pour un montant par élève de 212 euros payable par chèque, en une ou plusieurs fois, à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée professionnel René Couzinet de Challans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Démateriàlisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 08/04/2015 13:56:41

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Renouvellement adhésion au comité de jumelage

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 06/03/2015

Réuni le : 31/03/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration refuse le renouvellement de l'adhésion.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration décide de ne pas renouveler l'adhésion au comité de jumelage Challans-Saronno.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 0

Contre : 19

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Digitalisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 08/04/2015 13:57:51

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec la société Initial basée à Pouzauges pour la location et l'entretien des tenues professionnelles des élèves de l'IFAS pour un montant forfaitaire mensuel de 469,81 euros HT auquel s'ajoutent des frais de mise en place de 691,22 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 08/04/2015 13:58:52

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer le contrat avec la société Initial basée à Pouzauges pour la location et l'entretien du linge pédagogique utilisé par l'IFAS, avec une facturation à la pièce lavée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 08/04/2015 14:03:18

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 06/03/2015

Réuni le : 31/03/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer le contrat avec la Poste pour la collecte et/ou remise à domicile du courrier ainsi que l'avenant au contrat, contrat en vigueur à compter du 24 août 2015, pour un coût annuel de 1 699,20 euros TTC.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 08/04/2015 14:06:39

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 06/03/2015
Réuni le : 31/03/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec le Conseil Régional des Pays de la Loire concernant l'octroi d'une subvention de 23 396,38 euros destinée à l'achat d'un véhicule électrique pour le transport des repas, à partir de la cuisine du nouveau collège Milcendeau de Challans (sous réserve de la décision de la Commission Permanente Régionale du 10 avril 2015 et sous réserve de savoir qui prend en charge les frais de location de la batterie).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dém'Act : logiciel des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le : 08/04/2015 14:11:34